



E2-ENR101-BIOPOLE21 Version 2

Formulaire

Delai de rendu des resultats en cliniques et Etablissement de soins

Date de mise en application : 2017-06-30

*Le délai de rendu est défini par l'intervalle entre le prélèvement **du patient** et le moment où le résultat est transmis au service ou au prescripteur.*

Le biologiste de garde sur le plateau technique assure la validation des bilans demandés par les établissements de soins et surveille en permanence le délai de rendu de ces bilans.

En routine (dossier non urgent) : Les délais indiqués ci-dessous pour chaque analyse correspondent aux délais maximum de validation des résultats par le biologiste.

En urgence, ne sont considérées comme urgences véritables que les urgences vitales : le pronostic vital est engagé. Le laboratoire s'engage à traiter le cas (prélèvement, transfert vers le laboratoire et analyses) en priorité absolue devant toutes les tâches en cours ou à venir.

Les autres «urgences» dites «de confort» ne sont pas considérées comme des urgences et sont traitées comme toutes les demandes d'analyses des établissements de soins.

Le temps nécessaire au contrôle éventuel des résultats n'est pas compris dans le délai donné. Si le résultat doit être contrôlé avant validation **analytique**, *ce délai peut être multiplié par 2*. Néanmoins, si un des résultats est extrêmement pathologique et doit être contrôlé avant validation, le biologiste jugera de l'opportunité de donner le résultat par téléphone avant contrôle définitif.

PARAMETRES	Délai de rendu en urgence	Délai maximum de rendu en routine
Na, K, Iono, Créatinine	1h10	4h30
CRP	1h20	4h30
Troponine	1h20	4h30
NF, Plaquettes,	45 min	3h30
TP, TCA, Fibrine	1h05 min	3h30
D-Dimères	1h 25	3h
Groupe sanguin	1h30	5h30
RAI	1h45	5h30
Recherche de plasmodium (en cas d'accès fébrile)	2h	6h